



Déclaration de la FSU au CDEN du 16/11/2021

Le Covid réapparaît dans notre département : les consignes gagneraient à être clarifiées ; en effet, la cellule Covid n'est pas toujours joignable et il y a des contradictions entre les préconisations de l'ARS et celles de l'Education Nationale voire des différences de consignes entre deux circonscriptions.

D'un point de vue général, l'école implose, a-t-on envie de dire si l'on se place du point de vue du mal-être des collègues et le ministère de Blanquer en est la cause ; les conditions de travail se détériorent encore et les témoignages des collègues en sont la preuve. Le nombre de fiches de signalement de la souffrance au travail est mince au regard de la réalité des témoignages, les collègues craignant souvent d'être mal vus dans le cadre de leur déroulement de carrière s'ils-elles soulignent des dysfonctionnements. Sans doute nous direz-vous que le P/E est favorable ; cependant, il ne résout pas les difficultés face aux élèves perturbateurs, face au déficit du nombre de psychologues dont certains sont empêchés de pratiquer parce que ne pouvant présenter de pass sanitaire. Le désarroi est grand quand il n'y a pas de prise en charge par les RASED, que les dossiers à la MDPH aboutissent après plus de six mois d'instruction, face à l'absence de formation qui répondrait aux besoins des équipes, face aux évaluations d'école qui sont aux antipodes des attentes de la profession : nul n'est besoin d'alourdir la charge de travail quand les directrices d'écoles n'ont toujours pas d'aide administrative pour gérer le quotidien. Et si le ministre soigne les personnels de direction la veille de la reprise de novembre, avec des propos doucereux en lieu et place d'annonce de temps de décharge, en lieu et place de personnel de secrétariat, les 18.75€ euros d'augmentation par mois annoncés ne sauraient les en consoler. La profession a besoin de revalorisation du point d'indice, pas de promesses d'arracheur de dent sous forme de prime pour certains.

Le dédoublement des classes est, nous le reconnaissons bien volontiers, un effort, mais il n'est ni suffisant, ni le mieux à même de faire réussir les élèves d'autant qu'il s'effectue au détriment des classes de cycle 3 voire de cycle 1.

La détermination des AESH, la solidarité très forte des professeurs des écoles à leur égard, le soutien de l'opinion publique sont autant d'éléments qui somment le Ministère d'agir au-delà des maigres avancées salariales sous forme d'une augmentation mensuelle de 7€. Dans l'intérêt des élèves et des personnels, nous demandons la suppression des PIAL, la création d'un corps d'accompagnant-e fonctionnaire d'état ainsi qu'une prise en charge des élèves qui respecte leurs besoins authentifiés.

Imaginons l'état de délabrement d'une profession enseignante qui n'attire plus. Le nombre de démissions, y compris dans la Nièvre, nous inquiète fortement, d'où notre question diverse. L'année ne s'annonce pas sereine du point de vue du nombre d'enseignant.es devant élèves. Et les collègues, que nous dénommons "captifs du département" sont plus disposés à quitter l'Education Nationale qu'à attendre un hypothétique exeat dans ces conditions.

Nous attendons seulement le départ du ministre qui produit autant de désastres que le capitalisme en cause au climat, dans une même logique : les économies ne servent pas l'intérêt pas l'intérêt des élèves et nous savons quels enfants sont assignés à résidence, à résidence sociale.

Le discours de Macron à Marseille a sonné le glas de la déréglementation de l'école dont le directeur serait un chef d'entreprise. Nous saluons ici la résistance de certains et certaines sur place, le projet n'en est heureusement qu'à un coup d'éclat présidentiel qui pourrait s'avérer un coup d'épée dans l'eau. Il n'empêche que le mal est fait dans le discrédit constant, jeté sur la profession. En fait écho la une du journal, le Figaro, que nous ne saurons qualifiée ici et pour laquelle notre ministre, alors pourtant très coutumier de la communication, ne s'est pas exprimé pour défendre une profession qui ne fait qu'appliquer les programmes scolaires et enseigner les valeurs de la République.

Quant aux règles d'affectation des fonctionnaires et à l'équité qui les caractérisaient, elles explosent en vol au profit des postes à profils dont on a déjà dénoncé les dérives. Alors les jeunes collègues qui ont l'espoir de trouver la solution à leur problèmes

de mutation ... pourront toujours postuler à Oisy ou La Celle sur Loire s'ils elles veulent rejoindre la Nièvre. Des opportunités similaires s'offrent sans doute dans d'autres départements. Ces postes soustraits au mouvement général sont autant de possibilités perdues qui permettraient à des agents de se rapprocher de leur famille ou d'atteindre, après de longues années, une affectation attendue. Car ne nous y trompons pas, ce type de dérive a déjà été mis en œuvre dans le second degré il y a quelques années, et ne fait qu'accentuer les difficultés à pourvoir des postes dans certaines régions.

Alors oui, il y a urgence à ralentir, comme le disait si bien Laurence De Cock, historienne de l'éducation haïe du ministère, urgence à gripper cette machine du ministère qui distribue des petits livres sous forme de prêt-à-penser qui, par ailleurs ne respectent pas les programmes pour masquer l'indigence de la formation.